

PRÉAMBULE POUR LA COMMUNE DE NANCY MÉTROPOLE

(Ou la réactualisation de l'esprit de la Commune de 1871)

Oui, nous voulons être libres — et l'être absolument !

1. Qu'est-ce que la Commune ?

C'est une forme de relation sociale qui rend le *pouvoir* à l'individu, aux associations et à terme aux collectivités, afin qu'il ne dépende plus d'un système centralisé normatif.

C'est un lieu de convergence, un collectif a-partisan de militants chercheurs. Nous faisons appel à tous les groupes, mouvements, collectifs, associations de la Métropole qui œuvrent pour le Bien Commun (1), la justice et la fraternité dans la perspective et l'esprit d'une démocratie directe ; seules conditions à remplir, pour nous rejoindre.

2. Pourquoi la Commune ?

Parce que nous sommes convaincus qu'il est impossible de changer cette société ultra-libérale en s'y soumettant ou en l'intégrant, et que la citoyenneté consentie et contrôlée par ses « représentants » n'est qu'une mascarade (2). La Commune a le devoir d'affirmer et de déterminer les aspirations et les vœux de la population de Nancy et sa Métropole.

Fédérons-nous pour une Démocratie authentique !

3. Projet de la Commune ?

Pour un monde meilleur, face à l'effondrement, n'attendons pas, préparons-nous !

Utopie ou réalité ? Afin de le savoir, nous proposons une grande expérience concrète de démocratie citoyenne, une aventure locale d'un nouveau mode de gouvernance, une mise en œuvre réelle du fonctionnement et d'application d'une stratégie de transition (3).

Passons des théories à la pratique ! Nous voulons resocialiser la politique. Créons une masse critique par des alternatives concrètes.

La Commune de Nancy Métropole a pour objet d'être force politique citoyenne alternative, de propositions et d'actions, au regard des élus impuissants ou complices de cette société qui nous mène vers le pire. Reposons sans cesse les questions essentielles du *pouvoir et de la démocratie*.

4. Comment faire la Commune ?

Nous voulons, nous citoyens du Grand Nancy, gouverner, administrer, organiser notre cité, par l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales et intercommunales grâce à la tenue d'assemblées citoyennes régulières.

Chaque groupe autonome tirera au sort un délégué avec mandat impératif pour en faire son porte-parole auprès de l'assemblée Communale Métropolitaine, qui délibérera sur les propositions des groupes, en privilégiant la recherche de consensus. Des assemblées locales devront se créer par

municipalités. En cas de nécessité de vote, un système de vote par jugement majoritaire (4) ou par notation sera requis. Les délibérations seront rapportées dans les assemblées locales qui valideront ou pas.

L'assemblée désignera des commissions compétentes chargées d'organiser les actions décidées, ensuite soumises à pétition pour la mise en place de référendums d'Initiative Citoyenne.

Les membres de l'assemblée auront des mandats impératifs d'un an, non renouvelables successivement, pour éviter toute tentative d'accaparement du pouvoir.

5. Conclusions :

Le mandaté a pour mission de respecter la volonté de celles et ceux qui lui ont confié la tâche de les représenter. Il ne peut ni orienter ou décider seul, ni agir dans son seul intérêt ; il est à proprement parler au service de ses concitoyens.

FAIRE : Les alternatives concrètes ne s'opposent pas à la société, elles sont la société. L'action n'est pas un projet mais un trajet qui doit commencer par la révolution des mentalités. (5)

DIRE : C'est avoir une visibilité politique, pour la population et les militants, sur ce que veut le Communalisme ; C'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales, pour mutualiser les énergies de dizaines d'associations dans des actions solidaires citoyennes.

AGIR : Exister c'est résister, Il s'agit donc bien de mettre en place un nouveau paradigme avec tous ceux qui n'aspirent qu'à vivre décemment.

La Commune de Nancy et métropole n'a qu'une Idéologie ; servir le Bien Commun.

6. Notes

Préambule inspiré librement de :

* Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris. Arthur ARNOULD, éd Respublica. ISBN 978-2-35810-014-4

* Politique(s) de la Décroissance. Michel LEPESANT, éd Utopia. ISBN 978-2-919160-12-9

(1) Le Bien Commun est ici compris comme le Bien vivre pour le plus grand nombre, pour ceux des générations actuelles et futures.

(2) Par exemple, l'illusion que représentent les « conseils citoyens » ou « conseils de quartiers », en réalité soumis au bon vouloir des élus. Prolongement de l'état d'impuissance du citoyen.

(3) Transition, stratégie qui rompt avec le dogme selon lequel la prise des pouvoirs institutionnels est le préalable nécessaire à tout changement de monde. Page 159

(4) https://fr.wikipedia.org/wiki/Jugement_majoritaire ou <https://jugementmajoritaire.net/>

(5) Décoloniser l'imaginaire, des esprits formatés par de vieilles habitudes et croyances.

Renseignements : Collectif de la Commune — T 06.xx.xx.xx.xx — FB [@CommuneNancy](#)

En 2025 le collectif n'existe plus, utiliser la boîte contact@gnancyportesud.fr